



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E103848

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2027

ÉDITÉ LE

02/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 14/04/2025  
1 000

Raison sociale : FRANTZ HEYBERGER EURL

2 RUE DU FIGUIER  
24150 BAYAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BERGERAC 749941274

Téléphone : 05 53 73 96 20

Fax :

Portable : 0679927605

Siret : 749 941 274 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet :

E-mail : frantz.heyberger@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5277158504

Responsabilité légale :

HEYBERGER FRANTZ GÉRANT / HEYBERGER LUCIE CO-GÉRANTE

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5277158504

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/04/2026

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/05/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/05/2026
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	04/05/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	31/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	31/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	15/09/2021
o Poêle ou insert bois	15/09/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.